



BIENVENUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU S.M.I.A.

Jeudi 13 juin 2024

1. Rapport moral du Président,
2. Rapport du Médecin Responsable des Équipes Pluridisciplinaires,
3. Rapport financier du Trésorier,
4. Rapport du Commissaire aux Comptes,
5. Vote des résolutions.



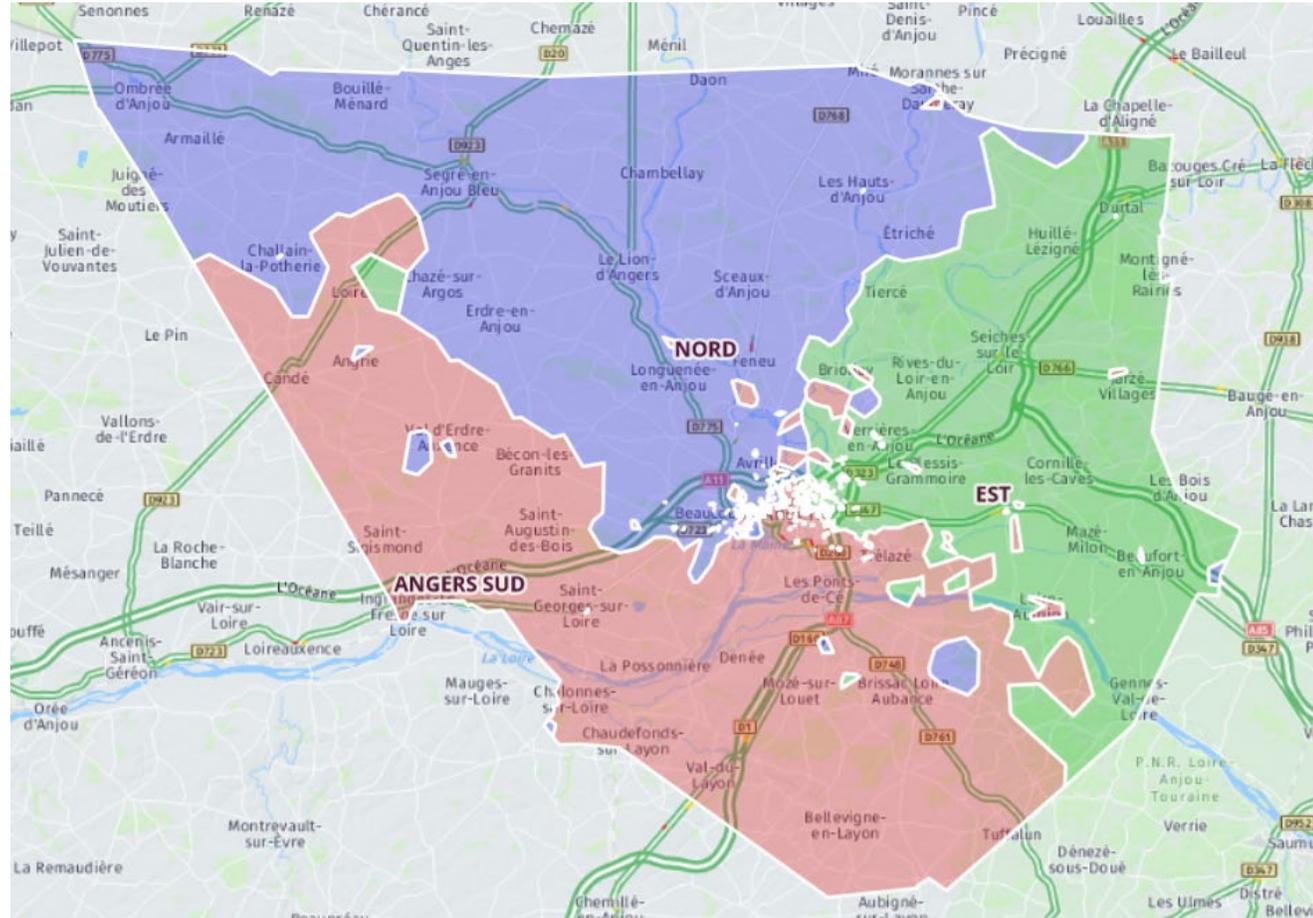
Rapport moral du Président

18/06/2024

	ANNÉE 2023	2022
Entreprises de moins de 10 salariés.....	8 356	8 401
Entreprises de 10 salariés et plus.....	2 711	2 766
TOTAL	11 067 entreprises	11 167 entreprises
Employant	136 748 salariés	136 977 salariés

- Les entreprises de **10 salariés et plus** :
 - représentent **24,27 % de nos adhérents**,
 - emploient **77,49 % des salariés surveillés**.
- **498 entreprises employaient plus de 50 salariés** au 31/12/2023, soit **43,96 %** de la totalité des effectifs pris en charge.

3 Secteurs géographiques



Salariés par secteur géographique

Secteur Géographique	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	% nombre de salariés/total
ANGERS SUD	5 603	62 701	45,85 %
EST	2 740	36 580	26,75 %
NORD	2 561	33 631	24,59 %
INTERIM	163	3 836	2,81 %

Activités des entreprises surveillées

Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés	% nombre de salariés/total
Administratif, tertiaire, services, professions libérales	5 446	59 520	43,53 %
Bâtiment, travaux publics, mines	1 188	11 887	8,69 %
Commerce	3 434	31 033	22,69 %
Industries et métallurgie	691	24 718	18,07 %
Fonction publique (d'état, territoriale, hospitalière)	145	5 754	4,21 %
Intérim	163	3 836	2,81%

Nombre de personnes salariées du S.M.I.A. au 31/12/2023 en E.T.P.

Notre association emploie 163 personnes (pour 149,49 ETP):

Filière prévention : 141 personnes (127,99 ETP) :

- **34 Médecins du travail (28,14 ETP)**
- **32 Infirmières (27,85 ETP)**
- **45 Assistantes médicales/AMT (42,80 ETP)**
- **12 Assistantes en Santé Sécurité au Travail (11,70 ETP)**
- **11 Autres préventeurs (ergonomes, hygiénistes Psychosociologue + secrétariat) (10,5 ETP)**
- **2 Conseillères en EPI (2 ETP)**
- **4 Conseillers Prévention de la Désinsertion Professionnelle + 1 secrétariat (5 ETP)**

Filière support : 22 personnes (21,5 ETP) :

- **9 Administratif, Informatique, Services Généraux (9 ETP)**
- **6 Accueil, archives (5,60 ETP)**
- **7 Direction, RH, Assistante de Direction, Communication, Documentation (6,90 ETP)**



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2023

Docteur Gillard – Médecin responsable des équipes pluridisciplinaires



RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

RAPPORT COMPTABLE DU SMIA
AU 31/12/2023 EN K€

ACTIF	2023	2022
ACTIF IMMOBILISE	2 946	3 217
Logiciels	212	193
Terrains	386	386
Construction	1 868	1 861
Matériel médical	80	73
Autres immobilisations corporelles	268	374
Immos Corporelles en cours	0	196
Immobilisations financières	133	135
ACTIF CIRCULANT	9 703	9 760
Créances Adhérents	5 113	5 464
Autres créances	353	83
Disponibilités	4 109	4 104
Charges constatées d'avance	128	109
TOTAL ACTIF	12 649	12 977

PASSIF	2023	2022
FONDS PROPRES	7 916	7 401
Réserves Statutaires	5 537	5 537
Autres réserves	1 864	0
Report à Nouveau	0	883
Résultat de l'exercice	515	981
Provisions pour risques & charges	121	0
DETTES	4 612	5 577
Emprunts	1 004	1 253
Avances & Acomptes reçus	235	262
Dettes Fournisseurs	229	254
Dettes fiscales & Sociales	3 123	3 685
Dettes sur Immobilisations	21	122
Autres dettes	0	0
TOTAL PASSIF	12 649	12 977

	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024
Cotisations	12 876	13 491	13 088	13 795
Droits d'entrée	64	55	53	55
Facturations Visites & Absences	304	323	609	608
Participation PDP et autres refacturations	368	388	169	150
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES	13 612	14 257	13 919	14 607
Achats et charges externes	-2 062	-1 500	-1 593	-1 797
Charges de Personnel	-10 456	-10 309	-10 789	-11 379
Impôts & Taxes	-369	-366	-338	-340
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	725	2 081	1 199	1 090
Reprises provisions & transfert charges	175	89	97	26
Autres Produits d'exploitation	0	0	10	0
Autres charges d'exploitation	0	-19	-94	0
Dotations Amort. & Provisions	-459	-571	-571	-387
RESULTAT D'EXPLOITATION	440	1 580	641	729
Produits Financiers	4	13	79	42
Charges Financières	-23	-19	-16	-13
RESULTAT FINANCIER	-19	-6	62	29
RESULTAT COURANT AVANT IS	421	1 574	703	757
Produits exceptionnels	6	0	4	0
Charges exceptionnelles	-2	-2	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4	-2	4	0
Participation des salariés	0	-215	-32	0
Impôts sur les bénéfices	-121	-377	-160	-181
RESULTAT DE L'EXERCICE	305	981	515	576

	2023	2022
TRESORERIE A L'OUVERTURE	4 104	3 274
Capacité d'Autofinancement (CAF)	1 052	1 532
- Variation BFR Exploitation	-550	109
Flux de Trésorerie généré par l'activité	502	1 641
Cessions d'immobilisations	0	0
- Acquisitions d'immobilisations	-146	-562
- Variation BFR Investissement	-102	
Flux de Trésorerie lié à l'investissement	-248	-562
+ Nouveaux emprunts	0	0
- Remboursement d'emprunts	-250	-249
Flux de Trésorerie lié au financement	-250	-249
TRESORERIE NETTE GENEREE	5	831
TRESORERIE A LA CLOTURE	4 109	4 104

- Depuis le 1er janvier 2023, le calcul de la cotisation s'effectue sur la base du Per Capita (par salarié) et non plus sur la base de la masse salariale. Ces cotisations sont désormais indexées sur le Plafond Annuel de Sécurité Sociale.
- Les nouvelles cotisations de base pour 2023 définies par tranche d'effectif ont été validées par l'Assemblée Générale du 21/06/2022.
- Au 1er janvier 2024, le plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS) est passé à 46 368 € (contre 43 992 € en 2023), soit une hausse de 5,4 %.
- Les grilles tarifaires applicables en 2023 et en 2024 sont les suivantes :

Tranche d'effectif de la période déclarée	Cotisation Salarié CDI*/CDD** HT		Cotisation Apprenti HT		Absence sur Visite non excusée HT	
	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024
1-9 sal.	90,00 €	94,86 €	44,00 €	46,38 €	77,00 €	81,16 €
10-50 sal.	98,00 €	103,29 €	44,00 €	46,38 €	77,00 €	81,16 €
51-300 sal.	108,00 €	113,83 €	44,00 €	46,38 €	77,00 €	81,16 €
+300 sal.	114,00 €	120,16 €	44,00 €	46,38 €	77,00 €	81,16 €



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SMIA JEUDI 13 JUIN 2024

RÉSOLUTIONS

Le Président demande si les membres présents ont des observations à formuler sur le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 JUIN 2023.

L'assemblée Générale adopte le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023.

Voix pour :
Voix contre :
Abstentions :

Après audition :

- Du rapport administratif et financier relatant et commentant notamment l'activité de l'exercice 2023,
- Du rapport annuel du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2023,
- Et des informations et précisions fournies lors des débats,

L'Assemblée Générale approuve :

- Le rapport administratif et financier,
- Le bilan et le compte de résultat,
- L'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont la forme et le contenu ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et vérifiés par le Commissaire aux comptes

L'Assemblée donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion administrative et financière.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

Après audition :

- Du rapport financier relatant et commentant notamment l'activité de l'exercice 2023,
- Du rapport annuel du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2023,
- Et des informations et précisions fournies lors des débats,

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit 515 078 € au compte 10680000 « Autres réserves d'investissement ».

Après affectation, le cumul du poste « Autres réserves d'investissement » s'élève donc à 2 378 715 €.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

Après audition :

- Du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,

L'Assemblée Générale prend acte de l'absence de nouvelles conventions réglementées.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

Afin de mener à bien les missions confiées par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale, le SMIA a présenté au Conseil d'Administration le projet de budget 2024.

Ce projet a fait l'objet d'une validation par le Conseil en date du 7 décembre 2023.

Après audition du projet de budget 2024, ainsi que des informations et précisions fournies lors des débats,

1/ l'Assemblée Générale approuve le budget pour 2024,

2/ fixe comme suit les différents montants de cotisations pour 2024 :

- Maintien à l'identique de 2023 le montant des droits d'entrée : 28 € HT par salarié
- Cotisations Per Capita selon modalités présentées en séance
- Mode de tarification à la visite maintenu pour les adhérents Intérimaires, ADMR, Particuliers Employeurs, adhérents sous convention, au tarif unique de 81,16€ H.T.
- Toute absence non excusée 48 heures à l'avance sera facturée 81,16€ H.T.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

L'Assemblée Générale donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toute formalité de droit.

Cette résolution, mise aux voix, recueille :

Voix pour :

Voix contre :

Abstentions :

MERCI DE VOTRE ATTENTION